

# Suppression d'une classe à l'école Paul-Hérault

La fermeture d'une classe à l'école Paul-Hérault équivaut à moins d'élèves pour la rentrée prochaine. Les parents d'élèves continueront à se mobiliser.

## La mobilisation

Depuis quelques mois, les parents d'élèves ont été informés de la fermeture d'une classe à l'école Paul-Hérault de Thury-Harcourt, commune déléguée de Thury-Harcourt-Le Hom.

Des réunions d'information ont eu lieu dans l'enceinte de l'école mais aussi au siège de la Direction départementale de l'Éducation nationale. Les parents d'élèves se sont mobilisés à plusieurs reprises. « Nous avons rencontré l'inspecteur d'académie ainsi que l'adjoint de la directrice d'académie. Ils nous ont exposé des chiffres, nous avons évoqué les travaux de rénovation de l'école, l'évolution de la commune pour l'instant sans résultat », indique Aurélie Fatoum, parent d'élève.

## Baisse importante des effectifs à la rentrée

Contacté dans ce dossier, le directeur de l'école primaire n'a pas souhaité s'exprimer, mettant en avant son droit de réserve dans une telle situation. « Nous avons une perte d'élèves sur Thury-Harcourt comme dans de nombreuses communes du Calvados, nous avons une baisse de 1 000 à 1 500 élèves tous les ans dans le premier degré public », indique Claude Chotteau, adjoint de la directrice académique.

Dans le souci d'équité territoriale, l'académie se doit de mettre les mêmes dispositions dans les écoles. « La rentrée 2021 s'est effectuée avec 231 élèves soit 21 élèves par classe ; à la rentrée prochaine, une baisse importante des effectifs est à prévoir puisqu'ils ne seront que de 217 élèves. Pour nous, en termes d'équité, l'école Paul-Hérault n'est plus une école de 11 classes mais de 10 », précise Claude Chotteau.

Les effectifs des classes du primaire, selon la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale), seront tout à fait acceptables. Ils iraient, selon une projection, de 16 par classe à 24 pour la plus chargée. « Le président de la République a évoqué, lors de son débat télévisé de la présidentielle, que les fermetures de classes dans les écoles seraient à la décision des maires dans les communes de moins de 3 000 habitants »,» poursuit Aurélie Fatoum.

Il semblerait que cette annonce ne soit pas encore mise en place. « Je déplore le manque d'information ainsi que le manque de correction de la part de l'inspection académique. Celle-ci devait me rappeler rapidement pour m'informer de la situation. Nous avons eu une réunion en février, je n'ai été rappelé que le 13 mai. Il est très clair que je m'oppose à cette fermeture de classe »,» explique Philippe Lagalle, maire de Thury-Harcourt-Le Hom.

La fermeture d'une classe pour la rentrée prochaine semble actée. « Nous avons mis des banderoles sur l'école et nous allons essayer de saisir le médiateur de l'Éducation nationale »,» conclut Aurélie Fatoum.



L'école Paul-Héroult de Thury-Harcourt. Ouest-France